

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01237
Numéro SIREN : 809 861 032
Nom ou dénomination : 2BIG1

Ce dépôt a été enregistré le 23/01/2019 sous le numéro de dépôt B2019/002663

Comptes annuels

Société LA MAISON DES PAINS

129 RUE STEPHANE DECHANT

69350 LA MULATIERE

Exercice clos le : 30 AVRIL 2018

Cabinet Vincent Baud
31 Cours Vitton

69006 LYON

Tel: 09 51 97 47 80

Fax: 04 78 93 05 34

COMPTES ANNUELS du 01/05/2017 au 30/04/2018

	Pages
- <i>Attestation des comptes</i>	1
COMPTES ANNUELS	
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Annexe</i>	6 à 10
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	11 à 13
- <i>Détail Compte de résultat</i>	14 à 16
DOSSIER FISCAL	
- <i>Liasse 2065</i>	17 et 18
- <i>Liasses 2050 à 2059-F</i>	19 à 37

Cabinet Vincent Baud

31 Cours Vitton

69006 LYON

09 51 97 47 80

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

Société LA MAISON DES PAINS
129 RUE STEPHANE DECHANT
69350 LA MULATIERE

relatifs à l'exercice du 01/05/2017 au 30/04/2018.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	319 251 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	382 195 Euros
- Résultat net comptable,	(17 174) Euros

Fait à LYON
Le 10/12/2018

Vincent Baud
Président

Société LA MAISON DES PAINS

129 RUE STEPHANE DECHANT

69350 LA MULATIERE

COMPTES ANNUELS

Cabinet Vincent Baud

31 Cours Vitton

69006 LYON

09 51 97 47 80

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/04/2018 12			Exercice N-1 30/04/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	36 080	22 244	13 836	21 053	7 217	34.28
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	10 000	4 405	5 595	7 024	1 429	20.34
	Fonds commercial (1)	50 000		50 000	50 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	279 522	89 041	190 480	220 142	29 662	13.47
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	7 500		7 500	7 500			
Total II	383 102	115 690	267 411	305 719	38 308	12.53	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	7 246		7 246	5 465	1 781	32.58
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	940		940	1 623	683	42.10
	Autres créances	29 985		29 985	34 386	4 401	12.80
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	7 203		7 203	11 495	4 292	37.34	
Charges constatées d'avance (3)	2 423		2 423	1 761	661	37.56	
Total III	47 796		47 796	54 730	6 934	12.67	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	4 044		4 044	5 055	1 011	20.00
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	434 941	115 690	319 251	365 504	46 253	12.65	

(1) Dont droit au bail 50 000

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1		
		30/04/2018	12	30/04/2017	12	Euros	%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	100 000		100 000				
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves							
	Report à nouveau	6 723		8 350		1 627	19.49	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	17 174		1 627		18 801	NS	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées							
	Total I	76 104		93 277		17 174	18.41	
	AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
		Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges							
	Total III							
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	141 864		174 456		32 592	18.68	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			2 219		2 219	100.00	
	Emprunts et dettes financières diverses	18 000				18 000		
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	47 649		45 480		2 169	4.77	
	Dettes fiscales et sociales	9 191		14 523		5 332	36.72	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	26 444		35 549		9 105	25.61	
	Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
		Total IV	243 147		272 227		29 080	10.68
	Ecart de conversion passif (V)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		319 251		365 504		46 253	12.65	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

134 700

130 363

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/04/2018 12			Exercice N-1 30/04/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	381 871		381 871	378 952		2 919	0.77
Production vendue de services	324		324	375		52	13.74
Chiffre d'affaires NET	382 195		382 195	379 328		2 867	0.76
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			26 781	35 189		8 408	23.89
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 467	5 744		3 277	57.05
Autres produits			51	143		92	64.40
Total des Produits d'exploitation (I)			411 494	420 404		8 910	2.12
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			102			102	
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			164 940	150 886		14 054	9.31
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			1 781	3 887		5 668	145.81
Autres achats et charges externes *			111 501	115 606		4 105	3.55
Impôts, taxes et versements assimilés			3 006	2 036		970	47.65
Salaires et traitements			81 077	101 031		19 954	19.75
Charges sociales			4 199	15 673		11 474	73.21
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			40 857	39 491		1 366	3.46
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			11 659	14 770		3 112	21.07
Total des Charges d'exploitation (II)			415 560	443 380		27 820	6.27
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			4 065	22 976		18 911	82.31
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/04/2018	12	30/04/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	5 077		5 760		683	11.85
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	5 077		5 760		683	11.85
2. Résultat financier (V-VI)	5 077		5 760		683	11.85
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	9 142		28 736		19 593	68.18
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 285		1 093		3 192	291.95
Produits exceptionnels sur opérations en capital			29 035		29 035	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	4 285		30 128		25 844	85.78
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12 316		1 190		11 126	934.96
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			720		720	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	12 316		1 910		10 406	544.88
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	8 031		28 219		36 250	128.46
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			2 144		2 144	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	415 779		450 533		34 753	7.71
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	432 953		448 906		15 953	3.55
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	17 174		1 627		18 801	NS
	23 987		23 598			

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations générales complémentaires	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Fonds commercial	8
Charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	9
Charges à répartir sur plusieurs exercices	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	9
Informations en matière de crédit bail	10

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/05/2017 au 30/04/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/05/2017 au 30/04/2018

Etat des immobilisations

		Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	36 080		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	60 000		
Installations générales agencements aménagements divers		212 511		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		26 809		1 538
Emballages récupérables et divers		38 664		
	TOTAL	277 984		1 538
Prêts, autres immobilisations financières		7 500		
	TOTAL	7 500		
	TOTAL GENERAL	381 564		1 538

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			36 080	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			60 000	
Installations générales agencements aménagements divers				212 511	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				28 346	
Emballages récupérables et divers				38 664	
	TOTAL			279 522	
Prêts, autres immobilisations financières				7 500	
	TOTAL			7 500	
	TOTAL GENERAL			383 102	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL 15 027	7 217		22 244
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL 2 976	1 429		4 405
Installations générales agencements aménagements divers	36 921	20 150		57 071
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 819	7 181		21 000
Emballages récupérables et divers	7 102	3 869		10 971
	TOTAL 57 842	31 200		89 041
	TOTAL GENERAL 75 845	39 846		115 690

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ.	TOTAL 7 217				
Autres immob.incorporelles	TOTAL 1 429				
Instal.générales agenc.aménag.divers	20 150				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 181				
Emballages récupérables et divers	3 869				
	TOTAL 31 200				
	TOTAL GENERAL 39 846				

ANNEXE

Exercice du 01/05/2017 au 30/04/2018

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	5 055		1 011	4 044

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	7 500	7 500	
Clients douteux ou litigieux	940	940	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	99	99	
Impôts sur les bénéficiaires	6 240	6 240	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 386	9 386	
Divers état et autres collectivités publiques	1 033	1 033	
Débiteurs divers	13 227	13 227	
Charges constatées d'avance	2 423	2 423	
TOTAL	40 847	40 847	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à plus de 1 an à l'origine	141 864	33 416	108 447	
Fournisseurs et comptes rattachés	47 649	47 649		
Personnel et comptes rattachés	4 062	4 062		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 077	2 077		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 309	2 309		
Autres impôts taxes et assimilés	743	743		
Groupe et associés	18 000	18 000		
Autres dettes	26 444	26 444		
TOTAL	243 147	134 700	108 447	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	32 592			

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	50 000			50 000	
Total	50 000			50 000	

Les Fonds commerciaux dont la durée d'utilisation n'est pas limitée ne sont pas amortis.

Des tests de dépréciation des fonds de commerce sont conduits annuellement à un niveau qui reflète la façon dont l'entité gère ses activités.

La valeur comptable de chaque groupe d'actifs auquel un fond commercial peut être affecté, est comparée à sa valeur actuelle.

En cas de perte de valeur, celle-ci est imputée en priorité sur la valeur comptable du fonds commercial. Si la perte de valeur se révèle supérieure au montant du fonds commercial, celle-ci est imputée aux autres éléments du groupe d'actifs testé.

Cette imputation est réalisée au prorata de la valeur comptable de chaque élément par rapport à la valeur du groupe d'actifs concerné.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2017 au 30/04/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 594
Dettes fiscales et sociales	2 871
Total	6 465

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 423
Total	2 423

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Valeurs	Taux d'amortissement
Charges différées	4 044	
Total	4 044	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		227 000
Nantissement du fonds de commerce	227 000	
Total (1)		227 000

Engagements reçus

Pour rapel :

Au 30/04/2017, abandon de créances de 28 500€ avec clause de retour à meilleure fortune.

Au 30/04/2016, abandon de créances de 80 000€ avec clause de retour à meilleure fortune

ANNEXE

Exercice du 01/05/2017 au 30/04/2018

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				120 000	120 000
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				49 976	49 976
- dotations de l'exercice				24 001	24 001
Total				73 977	73 977
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				58 726	58 726
- exercice				23 363	23 363
Total				82 089	82 089
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				23 363	23 363
- entre 1 et 5 ans				21 416	21 416
Total				44 779	44 779

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/04/2018 12	30/04/2017 12	Euros	%
FRAIS D'ETABLISSEMENT	13 835.66	21 052.66	7 217.00	34.28
20110000 FRAIS DE CONSTITUTION	14 256.66	14 256.66		
20120000 FRAIS DE PREMIER ÉTABLISSEMENT	21 823.00	21 823.00		
28011000 FRAIS DE CONSTITUTION	8 790.00	5 938.00	2 852.00	48.03
28012000 FRAIS PREMIER ETABLISSEMENT	13 454.00	9 089.00	4 365.00	48.03
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	5 595.00	7 024.00	1 429.00	20.34
20500000 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIR	10 000.00	10 000.00		
28050000 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIR	4 405.00	2 976.00	1 429.00	48.02
FONDS COMMERCIAL	50 000.00	50 000.00		
20600000 DROIT AU BAIL	50 000.00	50 000.00		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	190 480.41	220 142.49	29 662.08	13.47
21810000 INSTALLATIONS GÉNÉRALES, AGENC	212 511.31	212 511.31		
21830000 MATÉRIEL DE BUREAU ET MATÉRIEL	13 511.08	11 973.58	1 537.50	12.84
21840000 MOBILIER	14 835.33	14 835.33		
21870000 MATÉRIEL DE CUISINE	38 664.14	38 664.14		
28181000 AMORTISSEMENT INSTALLATION GN	57 070.87	36 920.87	20 150.00	54.58
28183000 AMORTISSEMENT MATRIEL INFO	11 961.58	7 749.00	4 212.58	54.36
28184000 AMORTISSEMENT MOBILIER	9 038.00	6 070.00	2 968.00	48.90
28187000 AMORTISSEMENT MATRIEL CUISINE	10 971.00	7 102.00	3 869.00	54.48
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 500.00	7 500.00		
27500000 DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS VERSÉ	7 500.00	7 500.00		
Total II	267 411.07	305 719.15	38 308.08	12.53
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS	7 245.65	5 465.00	1 780.65	32.58
32000000 STOCK AUTRES APPRO	7 245.65	5 465.00	1 780.65	32.58
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	939.83	1 623.09	683.26	42.10
41600000 CLIENTS EN COMPTES	939.83		939.83	
41610000 CLIENTS AVOIR EN COMPTE		1 623.09	1 623.09	100.00
AUTRES CREANCES	29 984.65	34 385.65	4 401.00	12.80
40100000 FOURNISSEURS		377.72	377.72	100.00
42100200 ASP APPRENTISSAGE		2 554.40	2 554.40	100.00
42100300 ASP CONTRAT PRO		472.22	472.22	100.00
43720000 AG2R PRÉVOYANCE	98.85		98.85	
44400000 ETAT - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICE	6 240.00	5 934.00	306.00	5.16
44566100 TVA DÉDUCTIBLE 20% DÉBITS	4 084.23	3 862.84	221.39	5.73
44566110 TVA DÉDUCTIBLE 5,5% DÉBITS	1 060.14	634.64	425.50	67.05
44566120 TVA DÉDUCTIBLE 2,1% DÉBITS	2.15		2.15	
44566130 TVA DEDUCTIBLE 10%		43.92	43.92	100.00
44583000 RBT TAXES CHIFFRE D'AFFAIRES D	3 879.00	2 063.00	1 816.00	88.03
44586000 TAXES CHIFFRE D'AFFAIRES SUR F	360.02	363.45	3.43	0.94
44870000 PRODUITS À RECEVOIR	1 033.00	2 170.00	1 137.00	52.40
46730000 AVOIRS EN COMPTE		245.87	245.87	100.00
46860000 CHARGES À PAYER	10.59	10.59		
46870000 PRODUITS À RECEVOIR	13 216.67	15 653.00	2 436.33	15.56

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/04/2018 12	30/04/2017 12	Euros	%
DISPONIBILITES	7 203.26	11 495.22	4 291.96	37.34
51210000 BANQUE PRINCIPALE	904.73		904.73	
53100000 CAISSE LIQUIDE	2 160.00	4 921.89	2 761.89	56.11
53110000 CAISSE MONNAIE	100.00	900.00	800.00	88.89
58010000 VIR CHEQUES	24.00	1 386.50	1 362.50	98.27
58020000 VIR TITRES REPAS	3 542.28	3 581.28	39.00	1.09
58040000 VIR CB	472.25	705.55	233.30	33.07
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 422.64	1 761.20	661.44	37.56
48600000 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	2 422.64	1 761.20	661.44	37.56
Total III	47 796.03	54 730.16	6 934.13	12.67
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	4 043.82	5 054.77	1 010.95	20.00
48110000 FRAIS DE DOSSIER A RÉPARTIR	4 043.82	5 054.77	1 010.95	20.00
TOTAL GENERAL	319 250.92	365 504.08	46 253.16	12.65

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/04/2018 12	30/04/2017 12	Euros	%
CAPITAL	100 000.00	100 000.00		
10100000 CAPITAL	100 000.00	100 000.00		
REPORT A NOUVEAU	6 722.67	8 349.61	1 626.94	19.49
11900000 REPORT À NOUVEAU (SOLDE DÉBITE)	6 722.67	8 349.61	1 626.94	19.49
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	17 173.60	1 626.94	18 800.54	NS
Total I	76 103.73	93 277.33	17 173.60	18.41
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	141 863.91	174 456.17	32 592.26	18.68
16410000 CAISSE D'EPARGNE PRÊT N°95274	141 863.91	174 456.17	32 592.26	18.68
CONCOURS BANCAIRES COURANTS		2 218.57	2 218.57	100.00
51210000 BANQUE PRINCIPALE		862.06	862.06	100.00
58030000 REGLEMENT VIREMENTS		1 356.51	1 356.51	100.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	18 000.00		18 000.00	
45510000 SC GOINEAU	18 000.00		18 000.00	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	47 648.76	45 480.04	2 168.72	4.77
40100000 FOURNISSEURS	44 054.64	42 979.54	1 075.10	2.50
40810000 FOURNISSEURS FNP	3 594.12	2 500.50	1 093.62	43.74
DETTES FISCALES ET SOCIALES	9 190.73	14 523.16	5 332.43	36.72
42100000 PERSONNEL - RÉMUNÉRATIONS DUES	2 326.79	3 731.29	1 404.50	37.64
42100100 ASP EMPLOI AVENIR		992.42	992.42	100.00
42860000 AUTRES CHARGES À PAYER	1 735.00	3 457.00	1 722.00	49.81
43100000 URSSAF	801.49	2 179.37	1 377.88	63.22
43720000 AG2R PRÉVOYANCE		13.28	13.28	100.00
43730000 ARRCO - AGIRC - RETRAITES	187.06	773.21	586.15	75.81
43731000 AXA MUTUELLE ENTREPRISE	695.54	457.51	238.03	52.03
43860000 AUTRES CHARGES À PAYER	23.00	348.00	325.00	93.39
43861000 FORMATION CONTINUE	314.86	70.87	243.99	344.28
43862000 TAXE D'APPRENTISAGE	55.23	199.46	144.23	72.31
44520000 TVA DUE INTRACOMMUNAUTAIRE	23.42		23.42	
44571110 TVA COLLECTÉE 5,5% DÉBITS	1 230.42	1 336.04	105.62	7.91
44571130 TVA COLLECTÉE 10% DÉBITS	1 055.25	964.71	90.54	9.39
44860000 CHARGES À PAYER	742.67		742.67	
AUTRES DETTES	26 443.79	35 548.81	9 105.02	25.61
46710000 GOINEAU IVAN	8 621.37	18 048.81	9 427.44	52.23
46720000 GOINEAU IVAN RDI PRÊT	17 500.00	17 500.00		
46730000 AVOIRS EN COMPTE	322.42		322.42	
Total IV	243 147.19	272 226.75	29 079.56	10.68
TOTAL GENERAL	319 250.92	365 504.08	46 253.16	12.65

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/04/2018 12	30/04/2017 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	381 871.42	378 952.38	2 919.04	0.77
70110000 VENTES PANIERS TOO GOOD TO GO	287.10		287.10	
70111000 VENTES BISCUITERIE	5 365.44	5 005.56	359.88	7.19
70111200 VENTES BOISSONS	64 766.38		64 766.38	
70112000 VENTES BOISSONS		64 158.35	64 158.35	100.00
70113000 VENTES BOULANGERIE	83 049.83	105 218.14	22 168.31	21.07
70114000 LIVRAISONS	36 877.45		36 877.45	
70115000 VENTES PATISSERIE	53 040.75	62 213.42	9 172.67	14.74
70116000 VENTES SALES	87 033.28	85 633.13	1 400.15	1.64
70117000 VENTES VIENNOISERIE	51 451.19	56 723.78	5 272.59	9.30
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	323.82	375.40	51.58	13.74
70820000 COMMISSIONS LE PROGRES	323.82	375.40	51.58	13.74
Chiffre d'affaires NET	382 195.24	379 327.78	2 867.46	0.76
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	26 781.04	35 188.90	8 407.86	23.89
74100000 SUBVENTION EMBAUCHE	26 781.04	35 188.90	8 407.86	23.89
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	2 467.23	5 744.38	3 277.15	57.05
79100000 TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOI	2 467.23	5 744.38	3 277.15	57.05
AUTRES PRODUITS	50.97	143.19	92.22	64.40
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	50.97	143.19	92.22	64.40
Total des Produits d'exploitation	411 494.48	420 404.25	8 909.77	2.12
ACHATS DE MARCHANDISES	102.13		102.13	
60710000 ACHATS JOURNAUX TRIBUNE DE LYO	102.13		102.13	
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	164 939.68	150 885.52	14 054.16	9.31
60000000 ACHAT A RECLASSER	154 820.67	130 225.09	24 595.58	18.89
60100000 BISCUITERIE	243.16	1 113.73	870.57	78.17
60110000 MATIERE PREMIERES (FROMENTIER,	378.30	2 458.04	2 079.74	84.61
60111000 BOISSONS FROIDES		5 754.80	5 754.80	100.00
60120000 BOISSONS (TORREFACTION, METRO)	243.16		243.16	
60160000 SALES TRAITEUR		4 691.36	4 691.36	100.00
60170000 SALÉS TRAITEUR LÉGUMES	150.75	1 542.96	1 392.21	90.23
60220000 FOURNITURES CONSOMMABLES		166.12	166.12	100.00
60220100 FOURNITURES CONSOMMABLES BRICO	3 060.30	1 812.16	1 248.14	68.88
60225000 FOURNITURE DE BUREAU	944.81	371.89	572.92	154.06
60260000 EMBALLAGES	5 245.81	3 081.61	2 164.20	70.23
60910000 DE MATIÈRES PREMIÈRES (ET FOUR	147.28		147.28	
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEM.)	1 780.65	3 886.97	5 667.62	145.81
60320000 VARIATION DES STOCKS DES AUTRE	1 780.65	3 886.97	5 667.62	145.81
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	111 501.02	115 606.33	4 105.31	3.55
60611000 ELECTRICITÉ	14 419.52	17 180.28	2 760.76	16.07
60611100 CARBURANT	3 310.95	2 748.62	562.33	20.46
60612000 EAU	1 124.39	277.49	846.90	305.20
60630000 EQUIPEMENTS ENTRETIEN DURABLES	1 828.66		1 828.66	
60631000 EQUIPEMENTS CUISINE	624.98	814.67	189.69	23.28
60632000 VETEMENTS PROFESSIONNELS		715.18	715.18	100.00
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2.99		2.99	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/04/2018	12	30/04/2017	12	Euros	%
61220000 CRÉDIT-BAIL 902.898 (962.23_)	9 664.20		9 507.32		156.88	1.65
61220100 CRÉDIT-BAIL 902.907 (907.23_)	9 111.84		8 963.93		147.91	1.65
61220200 CRÉDIT-BAIL 902.908 (518.84_)	5 211.00		5 126.41		84.59	1.65
61320000 LOCATIONS IMMOBILIÈRES SCI CDI	28 900.00		32 200.00		3 300.00	10.25
61351000 LOCATION MACHINE A CAFÉ	1 235.00		1 045.00		190.00	18.18
61352000 LOCATION TPE	288.00		288.00			
61353000 LOCATION CAMÉRA GRENKE	1 276.56		1 276.56			
61355000 LOCATION VOITURE TRANSPORT	2 345.81				2 345.81	
61500000 ENTRETIEN RÉP. / IMMO (STORE,	5 958.28		8 366.38		2 408.10	28.78
61510000 ENTRETIEN FOUR	617.28				617.28	
61520000 ENTRETIEN (MÉNAGE TAPIS ELIS)	477.66		1 008.57		530.91	52.64
61521000 ENTRETIEN NUISIBLE	723.60		663.43		60.17	9.07
61530000 ENTRETIEN FROID	330.00				330.00	
61560000 MAINTENANCE AUTOMOBILE	4 444.12		450.00		3 994.12	887.58
61610000 MULTIRISQUE (AXA)	2 676.20		2 781.93		105.73	3.80
61611000 ASSURANCE HOMME CLÉ BPCE	759.02		757.42		1.60	0.21
61660000 ASSURANCE PRET			79.00		79.00	100.00
62220000 COMMISSIONS SUR VENTES	117.10				117.10	
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	5 000.00		5 000.00			
62260100 HONORAIRES PAYES (CASSIOPAIE)	2 445.50		1 820.00		625.50	34.37
62260200 HONORAIRES EXCEPTIONNELS (NON	1 689.50		129.50		1 560.00	NS
62280000 HONORAIRES DIVERS	343.00				343.00	
62300000 PUBLICITÉ, PUBLICATIONS, RELAT	586.40		7 684.03		7 097.63	92.37
62510000 VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	411.53		528.39		116.86	22.12
62530000 RESTAURANT	697.92		1 482.70		784.78	52.93
62610000 FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	294.90		242.92		51.98	21.40
62611000 FRAIS HÉBERGEMENT SYNAPSY	750.00		720.00		30.00	4.17
62612000 ABONNEMENT EBP	26.74		275.00		248.26	90.28
62620000 FRAIS POSTAUX	55.05		97.92		42.87	43.78
62640000 INTERNET	519.69		458.77		60.92	13.28
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉ	1 777.91		602.66		1 175.25	195.01
62710000 FRAIS SUR CB	615.08		528.83		86.25	16.31
62720000 COMMISSIONS ET FRAIS SUR ÉMISS			1 010.95		1 010.95	100.00
62780000 TITRES REPAS FRAIS	840.64		774.47		66.17	8.54
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	3 006.33		2 036.10		970.23	47.65
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	127.20		534.64		661.84	123.79
63130000 FORMATION PROFESSIONNELLE	162.86		444.46		281.60	63.36
63513000 CFE	2 970.67		1 057.00		1 913.67	181.05
SALAIRES ET TRAITEMENTS	81 077.10		101 030.88		19 953.78	19.75
64100000 RÉMUNÉRATIONS DU PERSONNEL	82 612.10		102 925.08		20 312.98	19.74
64120000 CONGÉS PAYÉS	1 722.00		1 894.20		172.20	9.09
64140000 INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVERS	187.00				187.00	
CHARGES SOCIALES	4 198.99		15 673.29		11 474.30	73.21
64510000 URSSAF	6 736.14		13 992.26		7 256.12	51.86
64520000 PRÉVOYANCES	94.93		331.75		236.82	71.39
64530000 RETRAITES	2 923.30		5 165.40		2 242.10	43.41
64550000 MUTUELLES ENTREPRISE	578.62		681.68		103.06	15.12
64580000 COTISATIONS AUX AUTRES ORGANIS	325.00		302.80		22.20	7.33
64710000 PRESTATIONS DIRECTES	120.00				120.00	
64750000 MÉDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	246.00		240.00		6.00	2.50
64900000 CICE	6 175.00		4 435.00		1 740.00	39.23

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/04/2018 12	30/04/2017 12	Euros	%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	40 856.53	39 490.87	1 365.66	3.46
68111000 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 646.00	8 646.00		
68112000 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31 199.58	30 844.87	354.71	1.15
68120000 DOTATION FRAIS EMPRUNT A REPAR	1 010.95		1 010.95	
AUTRES CHARGES	11 658.65	14 770.28	3 111.63	21.07
65100000 REDEVANCES FRANCHISEUR FROMENT	11 512.63	14 256.08	2 743.45	19.24
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION CO	146.02	514.20	368.18	71.60
Total des Charges d'exploitation	415 559.78	443 380.24	27 820.46	6.27
Résultat d'exploitation	4 065.30	22 975.99	18 910.69	82.31
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	5 076.97	5 759.57	682.60	11.85
66100000 CHARGES D'INTÉRÊTS	5 076.97	5 755.72	678.75	11.79
66160000 INTERETS BANCAIRES		3.85	3.85	100.00
Total des Charges financières	5 076.97	5 759.57	682.60	11.85
Résultat financier	5 076.97	5 759.57	682.60	11.85
Résultat courant avant impôts	9 142.27	28 735.56	19 593.29	68.18
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	4 284.69	1 093.18	3 191.51	291.95
77100000 ECART DE CAISSE	263.67	30.07	233.60	776.85
77200000 PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR EXE	4 548.36	1 123.25	3 425.11	304.93
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL		29 035.14	29 035.14	100.00
77800000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		535.14	535.14	100.00
77880000 PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS		28 500.00	28 500.00	100.00
Total des Produits exceptionnels	4 284.69	30 128.32	25 843.63	85.78
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	12 316.02	1 190.00	11 126.02	934.96
67120000 PÉNALITÉS, AMENDES FISCALES ET	422.00	1 190.00	768.00	64.54
67180000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 859.40		2 859.40	
67200000 CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR EX	9 034.62		9 034.62	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL		719.82	719.82	100.00
67880000 CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERS		719.82	719.82	100.00
Total des Charges exceptionnelles	12 316.02	1 909.82	10 406.20	544.88
Résultat exceptionnel	8 031.33	28 218.50	36 249.83	128.46
IMPOTS SUR LES BENEFICES		2 144.00	2 144.00	100.00
69900000 PRODUITS - REPORTS EN ARRIÈRE		2 144.00	2 144.00	100.00
Total des produits	415 779.17	450 532.57	34 753.40	7.71
Total des charges	432 952.77	448 905.63	15 952.86	3.55
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	17 173.60	1 626.94	18 800.54	NS

Société LA MAISON DES PAINS

129 RUE STEPHANE DECHANT

69350 LA MULATIERE

DOSSIER FISCAL

Cabinet Vincent Baud

31 Cours Vitton

69006 LYON

09 51 97 47 80



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01052017	et clos le	30042018	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre		Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case		
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223-I-1 quinquièmes C du CGI)		Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD		
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258, indiquer le nom et la localisation				

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Société LA MAISON DES PAINS	129 RUE STEPHANE DECHANT
SIRET 8 0 9 8 6 1 0 3 2 0 0 0 2 1	69350 LA MULATIERE
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE	
Activités exercées RESTAURATION RAPIDE -	Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit 22 927
	Bénéfice imposable à 15%		
2 Plus-values	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
PV à long terme imposables à 15%			
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: I Cabinet Vincent Baud 31 Cours Vitton 69006 LYON Tél: 09 51 97 47 80	Nom et adresse du conseil: Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné: N° d'agrément du CGA	Identité du déclarant: Date: Lieu LA MULATIERE Qualité et nom du signataire: Signature

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

BILAN - ACTIF

1

Désignation de l'entreprise : Société LA MAISON DES PAINS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 129 RUE STEPHANE DECHANT 69350 LA MULATIERE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 80986103200021 Néant *

				Exercice N clos le, <u>30042018</u>		N-1 <u>30042017</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	36 080	AC	22 244	13 836	21 053
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	10 000	AG	4 405	5 595	7 024
	Fonds commercial (1)	AH	50 000	AI		50 000	50 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	279 522	AU	89 041	190 480	220 142
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	7 500	BI		7 500	7 500
	TOTAL (II)	BJ	383 102	BK	115 690	267 411	305 719
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL	7 246	BM		7 246	5 465
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	940	BY		940	1 623
Autres créances (3)	BZ	29 985	CA		29 985	34 386	
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
Disponibilités	CF	7 203	CG		7 203	11 495	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 423	CI		2 423	1 761	
TOTAL (III)	CJ	47 796	CK		47 796	54 730	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	4 044			4 044	5 055
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	434 941	IA	115 690	319 251	365 504
Renvois : (1) Dont droit au bail	50 000	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

Désignation de l'entreprise : Société LA MAISON DES PAINS

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :100...000.....)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(6 723)	(8 350)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(17 174)	1 627
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	76 104	93 277
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	141 864	176 675
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	18 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	47 649	45 480
	Dettes fiscales et sociales	DY	9 191	14 523
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	26 444	35 549	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	243 147	272 227	
	Ecarts de conversion passif *	(V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	319 251	365 504	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	134 700	130 363	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société LA MAISON DES PAINS

Néant *

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD	381 871	FE	FF	381 871	378 952
			FG	324	FH	FI	324	375
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	382 195	FK	FL	382 195	379 328	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	26 781	35 189	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	2 467	5 744	
	Autres produits (1) (11)				FQ	51	143	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	411 494	420 404
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	102		
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	164 940	150 886	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(1 781)	3 887	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	111 501	115 606	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	3 006	2 036	
	Salaires et traitements*				FY	81 077	101 031	
	Charges sociales (10)				FZ	4 199	15 673	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	40 857	39 491
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	11 659	14 770	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	415 560	443 380	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(4 065)	(22 976)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	5 077	5 760	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	5 077	5 760	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(5 077)	(5 760)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(9 142)	(28 736)	

Désignation de l'entreprise : <u>Société LA MAISON DES PAINS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	4 285	1 093	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		29 035	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	4 285	30 128	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	12 316	1 190	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		720	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	12 316	1 910	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(8 031)	28 219	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		(2 144)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	415 779	450 533	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	432 953	448 906	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(17 174)	1 627	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	23 987	23 598
		- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	2 467	5 744	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	11 513	14 256	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N				
	Produits exceptionnels	Charges exceptionnelles		4 285	
	Charges exceptionnelles		12 316		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

Désignation de l'entreprise : Société LA MAISON DES PAINS

Néant *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

OU DRATULUS Informatique

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	
						4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ	36 080	D8	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	60 000	KE	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants M2	KP		KQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS		KT	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	212 511	KW	
		Matériel de transport *		KY		KZ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	26 809	LC	1 538
		Emballages récupérables et divers *		LE	38 664	LF	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		
	Avances et acomptes		LK		LL		
	TOTAL III		LN	277 984	LO	1 538	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	
Autres participations		8U		8V			
Autres titres immobilisés		1P		1R			
Prêts et autres immobilisations financières		1T	7 500	1U			
TOTAL IV		LQ	7 500	LR			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		0G	381 564	0H	1 538		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		3	
						4	
						5	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		C0	36 080
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV	60 000
CORPORELLES	Terrains			IP		LX	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	
		Sur sol d'autrui		IR		MD	
		Inst. gales, agenct. et am. des constructions		IS		MG	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenct. aménagements divers		IU		MM	212 511
		Matériel de transport		IV		MP	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	28 346
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV	38 664
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ	
Avances et acomptes			NC		ND		
TOTAL III			IY		NG	279 522	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		
	Autres participations		I0		0X		
	Autres titres immobilisés		I1		2B		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	7 500	
	TOTAL IV		I3		NJ	7 500	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		0K	383 102	0M	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société LA MAISON DES PAINS

Néant *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	15 027	EL	7 217	EM		EN	22 244
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	2 976	PF	1 429	PG		PH	4 405
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	36 921	QE	20 150	QF		QG	57 071
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	13 819	QM	7 181	QN		QO	21 000
	Emballages récupérables et divers	QP	7 102	QR	3 869	QS		QT	10 971
	TOTAL III	QU	57 842	QV	31 200	QW		QX	89 041
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	75 845	ØP	39 846	ØQ		ØR	115 690

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1						
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6					
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4					
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2					
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9						
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7					
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5					
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3					
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1					
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8						
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO						
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler		5 055		Z9 1 011	Z8 4 044
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société LA MAISON DES PAINS

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B
- corporelles			6E	6F	6G
- titres mis en équivalence			O2	O3	O4
- titres de participation			9U	9V	9W
- autres immobilisations financières(1)*			O6	O7	O8
Sur stocks et en cours		6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients		6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III		7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : Société LA MAISON DES PAINS Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières		UT	7 500	UV	7 500	UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	940		940			
	Autres créances clients		UX						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée *)		UO						
	Personnel et comptes rattachés		UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	99		99			
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	6 240		6 240		
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	9 386		9 386		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers		VP	1 033		1 033		
	Groupe et associés (2)		VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	13 227		13 227			
	Charges constatées d'avance		VS	2 423		2 423			
	TOTAUX			VT	40 847	VU	40 847	VV	
RENVOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus de 1 an à l'origine		VH	141 864		33 416		108 447			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	47 649		47 649						
Personnel et comptes rattachés		8C	4 062		4 062						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	2 077		2 077						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	2 309		2 309					
Obligations cautionnées		VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	743		743						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	18 000		18 000						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	26 444		26 444						
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	243 147	VZ	134 700		108 447			
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	32 592	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société LA MAISON DES PAINS Néant *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	17 978
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	17 978
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	22 927
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	40 904

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI dotations de l'exercice ZT

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports(case à cocher) XU

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

11

**TABLEAU D'AFFECTIONNEMENT DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>Société LA MAISON DES PAINS</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(8 350)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	1 627		Dividendes		ZE						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF							
					Report à nouveau	ZG	(6 723)						
	TOTAL I	OF	(6 723)			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	(6 723)					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	120 000		YQ	44 779		68 142					
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT								
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	34 045		34 810					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	9 478		6 950					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	117							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	67 861		73 847					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	111 501		115 606					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW								
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			YZ	3 006		2 036					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	3 006		2 036					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	26 024		25 922					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	35 847		39 886					
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*				OB	89 138							
DIVERS	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP											
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)												
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH								
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : Société LA MAISON DES PAINS Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨				⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)

CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)

(A)

(B)

(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : Société LA MAISON DES PAINSNéant *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)			
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>Société LA MAISON DES PAINS</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
--	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

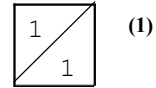
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Désignation de l'entreprise : Société LA MAISON DES PAINS										Néant <input type="checkbox"/> *			
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :													
Exercice ouvert le : 01/05/2017					et clos le : 30/04/2018					Durée en nombre de mois		1	2
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE													
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA	382 195		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT			
TOTAL 1										OX	382 195		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée													
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH	51		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE			
Subventions d'exploitation reçues										OF	26 781		
Variation positive des stocks										OD	1 781		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI	2 467		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT			
TOTAL 2										OM	31 080		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)													
Achats										ON	165 042		
Variation négative des stocks										OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR	56 825		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW	11 659		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OY			
TOTAL 3										OJ	233 525		
IV- Valeur ajoutée produite													
Calcul de la valeur ajoutée										(total 1 + total 2 - total 3)		OG	179 750
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises													
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).										SA	179 750		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE													
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD													
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case					EV	<input checked="" type="checkbox"/>							
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)					GX	382 195	Effectifs au sens de la CVAE *			EY	7		
Période de référence					GY	01/05/2017	GZ		30/04/2018				
Date de cessation							HR						
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs													
Effectif moyen du personnel * :										YP	7		
dont apprentis										YF	4		
dont handicapés										YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.													
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.													

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

N° de dépôt

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 4 2 0 1 8 N° SIRET 8 0 9 8 6 1 0 3 2 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société LA MAISON DES PAINS

ADRESSE (voie) 129 RUE STEPHANE DECHANT

CODE POSTAL 69350 VILLE LA MULATIERE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	10 000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination SC Ducray

N° SIREN (si société établie en France) 501094023 % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 5 000

Adresse : N° 339 Voie Route de Riottier

Code postal 69400 Commune VILLEFRANCHE SUR SAONE Pays France

Forme juridique Dénomination SC Goineau

N° SIREN (si société établie en France) 500975081 % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 5 000

Adresse : N° 6 Voie Rue Dellevaux

Code postal 69410 Commune CHAMPAGNE AU MONT D OR Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

[Empty box for deposit number]

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 4 2 0 1 8

N° SIRET

8 0 9 8 6 1 0 3 2 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société LA MAISON DES PAINS

ADRESSE (voie)

129 RUE STEPHANE DECHANT

CODE POSTAL

69350

VILLE

LA MULATIERE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

2BIG1
Sas au capital de 100000 euros
Adresse : 129 rue stéphane dechant (69350) LA MULATIERE
RCS 809861032 / LYON

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés en date du premier août deux mille dix-huit (01/08/2018)

Le 1 août 2018 à 11h,

Les membres de la société 2BIG1 au capital de 100000 euros, se sont réunis en assemblée générale à LA MULATIERE (69350) 129 rue stéphane dechant sur convocation de chaque associé par courrier électronique.

L'assemblée est présidée par Monsieur Ivan GOINEAU en sa qualité de Président de la société, conformément à l'article des statuts relatif à la direction de la Société (ci-après le "**Président de l'Assemblée**").

Le Président de l'Assemblée constate que l'assemblée, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- le texte des résolutions proposées ;
- un exemplaire des statuts ;
- les copies des mails adressées aux associés ;

Puis le Président de l'Assemblée déclare que tous les documents et renseignements requis par la loi et les règlements devant être communiqués aux associés ont été tenus à leur disposition, au siège social ou sur le site internet de la société dont l'adresse figure sur l'avis de convocation, à compter de la convocation de l'assemblée et que la société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président de l'Assemblée rappelle que la présente assemblée générale est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 avril 2018 ;
- Quitus de la présidence ;
- Affectation du résultat.

Le Président de l'Assemblée ouvre la discussion et un débat s'instaure entre les associés présents.

Personne ne demandant plus la parole, le Président de l'Assemblée met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

Résolution n°1 : Approbation des comptes

L'assemblée générale des associés décide, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 avril 2018 tels qu'ils ont été présentés et qui font apparaître une perte de DIX SEPT MILLES CENT SOIXANTE QUATORZE EUROS (17.174 €), ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale des associés prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°2 : Affectation du résultat

L'assemblée générale des associés décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à DIX SEPT MILLES CENT SOIXANTE QUATORZE EUROS (17.174 €) de la manière suivante :

Report à nouveau pour DIX SEPT MILLES CENT SOIXANTE QUATORZE EUROS (17.174 €)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°3 : Conventions réglementées

L'assemblée générale des associés, après avoir entendu le rapport spécial du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles mentionnées à l'article L. 227-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°4 : Pouvoir donné pour accomplissement des formalités

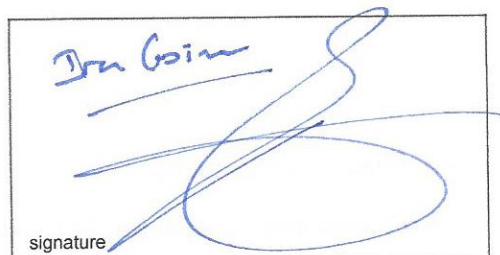
L'assemblée générale des associés délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le Président de l'Assemblée remercie les associés pour leur présence et lève la séance.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de l'Assemblée.

Le Président de l'Assemblée



signature